

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE GRUISSAN

ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION  
SEANCE DU 6 Septembre 2023

L'AN deux mille vingt-trois

A 18 H 00

CONVOCAION du 30 Aout 2023

Elus

Elu	Fonction
Didier CODORNIOU	Président
Michel CAREL	x
Jean Baptiste BESSE	
Benjamin PARRA	
Marie Anges FUENTES	
Jean Marie LAVOUE	x
Sylvie FERRASSE	x
Joseph GIMENEZ	x
Marie Lou LAJUS	x
Julie BEHLERT	
Charlotte ESPITALLIE	
Alexia LENOIR	x

Personnalités Qualifiées Titulaires

Personnalités Qualifiées Suppléantes

Titulaire	Présence	Suppléant	Présence
Jean Michel ARIBAUD		Xavier GALAN	
Edyr BELHABCHI	x	Eric MATTEI	
Laurent CAVAILLE		Didier GASS	x
Christophe GASTON	x	Roland LARIPPE	x
Hugues MARTIN	x	Bernard PUEYO	
Charlotte MOLLIEIX		Jean Pierre DOOGHE	x
Frédérique OLIVIE		Félix POPOVICS	x
Hugues PASTUREL	x	Alain SOLER	
Daniel REYNE		Louis LABATUT	x
Bénédicte STOLL	x	Véronique ANDRIEU	

**Secrétaire de séance**, article R133-7 du Code du Tourisme : Jean-Claude MERIC, Directeur

**Quorum** : atteint, en l'absence du Président, le Comité Directeur est présidé par le 2ème Vice-Président, Michel CAREL

**OBJET : DECISION TARIF MAISON DE LA MEDITERRANEE**

Monsieur le Vice Président propose la gratuité de la Maison de la Méditerranée pour :

- le 12 Octobre 2023 – Remise du diplôme du BIMER dans l'Aude (diplôme de découverte de la culture maritime et des métiers de la mer, proposé à tous les élèves volontaires de la classe de troisième au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle)

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré,  
Avec 15 voix Pour - 0 voix Contre et 0 Abstention

ACCEPTÉ la gratuité de la Maison de la Méditerranée pour la date proposée  
AUTORISE Monsieur Jean Claude MERIC, Directeur Général à prendre toutes mesures d'exécution de cette délibération

Pour copie certifiée conforme  
Le 2ème Vice Président  
GRUISSAN, le 07/09/2023



**Acte à classer****652023**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-09-22T10-11-10.01 ( MI247664575 )

Identifiant unique de l'acte : 011-425127685-20230906-652023-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : décision tarif maison de la méditerranée

Date de décision : 06/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [65 Gratuité mm.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/09/23 à 10:08

Par [BAERENZUNG Stéphanie](#)

Transmis

Date 22/09/23 à 10:11

Par [BAERENZUNG Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 22/09/23 à 10:27

Délibération rendue exécutoire le 22/09/2023 à 11h  
Pour le Président  
Par Délégation  
Le Directeur Général  
Jean Claude MERIC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JC Meric'.